

Road Book du sentier de grande randonnée en vallée d'Iton

Départ : église de **Bourth**.

1-Dos à l'église, prendre à droite la D567 pour suivre la Direction de Francheville sur 1,5 km. Tourner alors à gauche vers le site Historique du Becquet. Traverser l'Iton et continuer jusqu'à rejoindre la D55. La suivre sur quelques mètres avant d'emprunter la route à gauche vers les Supplantures. Passer la première route puis prendre à droite dans le champ. A la sortie de celui-ci, traverser la route et continuer en face dans le champ jusqu'à rejoindre le sentier balisé du GR224 que vous prendrez sur la droite.

2-Suivez le GR 224 jusqu'au centre de **Francheville**. A la D55, prendre à gauche jusqu'à la chapelle du Malicorne puis emprunter le chemin à droite. Passer le pont puis longer d'abord la rivière, puis la clôture. Sortez de l'herbage par la chicane et, à l'étang, tourner à gauche.

3-Rejoindre la D56 et quitter le GR224 pour suivre le balisage jaune. Tourner à gauche, passer devant le camping. Traverser la RD 55 et continuer sur la petite route traversant le hameau de la Porellière. Au stop, tourner à gauche et emprunter le premier sentier à droite. Au bout du chemin, prendre à gauche une petite route puis à droite un sentier herbeux. Prendre à gauche vers le hameau puis à droite en direction du Pont Thibout. Passer devant le château d'eau et continuer en face sur le chemin vert. Prendre ensuite deux fois à gauche puis une fois à droite au calvaire du Pilier Vert. Quitter le balisage en suivant la route à droite.

4- A la fourche, prendre la route à gauche. Vous entrez dans **La Guéroulde**. Après quelques mètres, prendre le chemin à droite qui sillonne entre les champs et rejoint, 300 m plus loin, une nouvelle route. La suivre sur la gauche. A la fourche, prendre à droite. Rejoindre la rue du bas rueil et au croisement, prendre à droite la rue de la poste. Prendre ensuite à gauche (rue du lavoir). Passer le lavoir et entrer tout de suite à droite dans le parc de la Poulrière jusqu'à rejoindre ses étangs puis la sortie après sa plateforme d'observation sur pilotis.

Traverser la D55 vers le centre du village, passer l'école puis s'engager sur le chemin à gauche (ancien tracé de chemin de fer) que vous suivrez sur environ 3 km pour rencontrer une route goudronnée « Chemin de Cintray ». Tourner à gauche.

5-A l'approche de **Breteuil-sur-Iton**, en quittant le chemin de Cintray : suivre le balisage jaune et blanc. Prendre la route de la Guéroulde (D55) puis tourner à gauche rue du Fourneau. Continuer tout droit jusqu'à la rue d'Argentan (Poste) et prendre à droite pour traverser la place Lafitte. Poursuivre tout droit jusqu'à l'église puis emprunter la rue du Moulin sur la droite. Prendre la première ruelle à gauche (chemin du moulin de Bas) qui se termine en chemin de terre. Poursuivre sur 1 km, passer sous la voie rapide par le souterrain et traverser l'Iton. Suivre à droite la clôture de bois puis longer la voie ferrée. Traverser la voie au passage à niveau et continuer de longer la voie. Tourner à droite dans la plaine jusqu'au croisement. Suivre alors le GRP à gauche vers **Condé-sur-Iton**.

6-Franchir la rivière et traverser la RD23. Continuer sur un chemin qui rejoint un lotissement. Suivre la petite route à droite. Tourner à gauche (rue du Bois) puis au 1er chemin à droite. Suivre toujours le GRP tout droit et traverser l'étang de Condé. Au déversoir, grimper à droite dans le bois. Emprunter à gauche le chemin qui traverse un champ et continuer dans le bois. On rejoint une petite route qui gagne *Sééz-Moulins*. Au carrefour dans le hameau, continuer à gauche.

7 -Après le pont, tourner à droite sur le chemin de chéronnelle qui aboutit sur la D833, à [Gouville](#). Prendre alors à droite sur la route. Passer devant le restaurant et prendre le chemin à droite qui mène vers la Foulerie. Longer la clôture, à la route, prendre à droite et avant le pont, prendre à gauche sur la sente pédagogique. Longer la rivière sur 2 km. Monter dans le bois à gauche puis à droite. Au hameau de Megremesnil, prendre à gauche, puis à droite. S'engager dans le chemin de la Moisière. A la sortie de la Gaudrée, suivre à droite, puis emprunter le chemin du Moulin de nouveau à droite.

8-Prendre la 1ère route à gauche qui entre dans les Brosses jusqu'au carrefour de la D 833. Traverser pour emprunter le chemin situé à droite de la mairie du [Roncenay-Authenay](#). A la sortie du bois, tourner deux fois à droite, direction le Gébert, que vous traverserez. A la mare, tourner à droite, puis à gauche dans le chemin. A la Pièce Levandier, en haut dans le virage, quitter la route pour continuer en face dans le chemin. Suivre la D 45 à droite. Traverser la D140. [Vous êtes à Damville](#).

9- Vous allez quitter le GRP. Au pont, prendre à gauche et suivre la direction du Sacq. En haut de la côte, prendre le premier chemin à droite, suivre le bois, puis traverser la plaine à gauche. A l'entrée de "Buisson Bénard", la route se poursuit par un chemin qui vous mène jusqu'au [Sacq](#) (balisage jaune).

10-A la route, prendre à droite, puis descendre dans la vallée par un chemin à gauche. Tourner à gauche à la route et continuer tout droit par la rue du Lavoir qui remonte un peu plus loin (Petit Sacq). Au croisement, en haut de la côte, prendre le chemin en face et continuer en direction du château d'eau du Clairêt (balisage jaune et blanc). A la route, prendre à droite puis encore deux fois à droite pour sortir du hameau. La route prend un virage en épingle à cheveux et descend dans la vallée. Traverser la rivière et suivre toujours la route pour remonter jusqu'à un carrefour.

11-Vous êtes à [Sylvains les Moulins](#). Suivez le balisage bleu en prenant à gauche et traversez un lotissement. Couper une route et entrer dans la Tuilerie. Laisser les deux routes sur votre droite et prendre le chemin à droite. Au carrefour des chemins, prendre à gauche le long du chemin CR n°50 qui rejoint la route D32 (Moulin du Coq).

12-Vous êtes sur la commune de [Villalet](#). Emprunter la D32 à gauche (ne suivez plus le balisage bleu) puis tourner à gauche pour traverser la rivière. Quelques mètres après le pont, prendre le chemin à droite. Suivre le balisage jaune. A la D32, prendre à gauche, puis à droite pour rejoindre la Mairie de Villalet. Vous êtes arrivés.